



L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN RECRUTE !

1 Animateur.rice Extra-Scolaire – Niveau D (H/F/X)

Département Education, Petite Enfance, Sport et Jeunesse

L'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean en bref

Commune de 100 000 habitants située au cœur de la Région Bruxelles-Capitale, Molenbeek-Saint-Jean, commune dynamique et multiculturelle, relève de nombreux défis au quotidien, lesquels amènent chaque jour ses équipes à agir, créer et innover au service de ses citoyens.

Que ce soit pour l'accueil et les soins à la petite enfance, de la propreté publique, de la culture, de l'urbanisme, de l'égalité des chances ou encore des sports, de la voirie ou de la prévention, nous recherchons toujours et régulièrement des collaborateur.rice.s compétent.e.s et motivé.e.s

Partagez-vous notre engagement au service des autres et pour l'intérêt général ? Vous êtes donc, peut-être, le/la nouveau.velle collègue que nous attendons !

La fonction qui vous attend

Accueillir et animer les enfants (de maternelle et primaire) durant les temps d'accueil en période scolaire, pendant les plaines communales, lors des jours de conférence pédagogique, ...

- Accueillir les enfants, les encadrer, les accompagner, les animer, veiller à leur sécurité durant les périodes extrascolaires durant l'année scolaire et durant les plaines de vacances
- Accueillir les parents et pouvoir relayer des informations concernant leurs enfants
- Effectuer un travail administratif lié à l'accueil des enfants (relevés de présences, transmettre des informations, comptages, ...)
- Assurer un soutien aux enseignants lors d'activités extérieures, sorties ou voyages scolaires
- Aider à la surveillance des enfants lorsque les enseignants sont absents
- Assurer la surveillance complète durant le temps de midi
- Superviser les repas des enfants et les aider lors des repas
- Préparer des activités pour les temps extrascolaires
- Organiser les périodes de sieste
- Suivre des formations afin de s'améliorer

Le profil que nous attendons

- Être détenteur d'un diplôme de Secondaire Inférieur **(CESI/CE2D)** ;
- Disposer d'un titre, certificat, assimilation ou brevet nécessaire pour l'obtention du poste (repris dans l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 3 décembre 2003 fixant les modalités d'application du décret ATL du 3 juillet 2003ⁱ) et répondre aux exigences de formation initiale est un atout.

Nous offrons

- Une mission professionnelle au cœur d'une commune riche en défis socio-économiques ;
- Un contrat de remplacement ;
- Prime de fin d'année ;
- Chèques-repas ;
- Intervention dans les transports en commun STIB équivalente à 100% ;
- Un mensuel brut équivalent au grade barémique de niveau D

Convaincu.e ?

Envoyez-nous votre candidature au plus tard le **23/05/2025** par mail à l'adresse suivante : candidature@molenbeek.irisnet.be « REF : Animateur Extra-Scolaire niv. D »
ou par courrier :

Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean
Rue Comte de Flandre, 20
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Les dossiers de candidatures doivent impérativement être accompagnés :

- De la référence du poste dans l'objet de votre candidature,
- D'un CV à jour,
- D'une lettre de motivation,
- D'une copie du diplôme requis (ou équivalence).

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.

L'Administration Communale poursuit sa politique de diversité, de non-discrimination et d'égalité des chances. Elle est avant tout à la recherche de talents et compétences.